MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Corse-du-Sud

Commune : Porto-Vecchio

Autres communes :

R500

Appellation : Enceinte urbaine fortifiée

Monument(s)

Appellation : Enceinte urbaine fortifiée

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 10/09/2019

Étendue de la protection : 5 bastions et la porte génoise - pour les façades, toitures et terrasses ainsi que la parcelle d'assise, sauf le bastion de France protégé dans son intégralité.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.